Réunion du Jeudi 28 Février 2019 au siège du District de la Gironde à Bruges
Présents : M. M. Maxime ROUMIER (Président), M. Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), M. Samir ZOLOTA (Président du Pôle Arbitrage), M. Patrick GRENIER (Président de la CDA), MM. Hugo DUCASSE, Jean Baptiste JEANNOT, Théo SANCHEZ, Jean Yves SEINCE.
Invités : Mmes Sandra RENON (CTRA) et Marie Laure Julian (Foot Gironde.fr) et MM. David WAILLIEZ (représentant des arbitres au Comité Directeur de la LFNA) et Claude BARRIERE (Responsable des observations/Féminines de la CDA).
Excusés : Mlle Maïka VANDERSTICHEL, MM. Clément AUCLAIR, Damien BISME, Nelson DIAS, Michel GAUDET, Antoine JAQUET, Erwan LUCAS, Florian PEDEPRAT (Service Civique), Mathieu SEJOURNE et Olivier SOMPS.

Début de la réunion : 19h00

Le Président du District, Alexandre GOUGNARD fait le plaisir de sa visite à la commission et tient à saluer tout d'abord la présence de Marie Laure JULIAN, partenaire média du District de la Gironde, de David WAILLIEZ, représentant la LFNA ainsi que de Sandra RENON, CTRA. Il remercie tout un chacun pour sa présence et la commission pour son travail. Le District et ses commission se structurent, il y a encore du travail, mais les choses avancent dans le bon sens.

Samir ZOLOTA remercie également les invités pour leur présence. Il aborde quelques actualités du moment. A compter de la saison 2019/2020, les arbitres de District 1 devront arriver au stade 1h30 avant le début de la rencontre, et ce de manière officielle. Il n'y aura plus que deux poules dans la division phare du département, d'où le besoin d'anticiper les effectifs et de faire en sorte que le niveau général de l'arbitrage aille de pair avec le niveau grandissant de la Départementale 1.

Dans un principe d'égalité entre les sexes et pour récompenser les clubs faisant l'effort de présenter toujours plus de candidates féminines à l'arbitrage, il a été validé que toutes les rencontres de Départementale 1 Féminines seraient couvertes par un arbitre officiel.

Les chiffres actualisés de l'arbitrage girondin font état de 487 arbitres désignables dont 347 au niveau District. L'objectif des 500 sera très probablement atteint rapidement. Des statistiques sur le sujet sont projetées par David WAILLIEZ sur nos effectifs. Il est intéressant de constater que 68% des officiels girondins ont moins de 35 ans, présage d'avenir pour notre arbitrage. Le nombre de licenciés est au 28 février en hausse de 31 par rapport à la saison précédente. Le nombre d'arbitre féminin est de 33, ce qui en fait le district numéro 1 sur l'ensemble du territoire national !

Samir ZOLOTA revient sur la soirée rencontres entre clubs et arbitres de Départementale 1. Il souligne le travail important de la soirée, qui contribue à améliorer les relations entre les différents acteurs. Le franc parler et l'échange fut de mise. L'image de l'arbitre, le relationnel et l'humain sont les maitres mots qui sont ressortis de cette soirée.

Samir ZOLOTA demande à Alexandre GOUGNARD si les places pour la rencontre FC Girondins de Bordeaux / Stade de Reims ont été demandées, pour la journée de cohésion des stagiaires en fin de saison ? Le Président précise que Nicolas SOULE en a fait la demande.

Il en profite avant que les travaux de CDPA se poursuivent pour rendre un hommage à Jérémy CASSY, éducateur du club de La Brède, décédé des suites d'une longue maladie. L'ensemble de la commission s'associe à la peine de la famille et des proches de Jérémy.

PAROLE AUX INVITES

Maxime ROUMIER remercie les présents, et excuse les absents. Il laisse ensuite la parole aux invités.

Marie Laure JULIAN se dit contente d'être avec la CDPA, et souhaite pouvoir davantage mettre en avant l'arbitrage sur le site Foot Gironde.fr, notamment grâce aux interventions dans les clubs ou grâce à des petits jeux ludiques, des vidéos etc…

David WAILLIEZ remercie la CDPA de son invitation et constate la jeunesse de la commission. Il précise que les rôles de chacun des CTA et CTRA ont été redéfinis précisément, et que Sandra RENON, présente ce soir est notamment en charge intégralement des formations initiales. Il précise également que le matériel destiné à équiper les chargés de mission a été livré. Les résultats demandés sont là, et les moyens mis à disposition sont donc plus conséquents. Enfin, il se félicite de voir la Gironde, comme la Charente Maritime truster les places d'honneur en termes d'arbitres féminines. Il constate que ces départements augmentent sensiblement leur effectif car un référent dédié à l'arbitrage féminin fait un réel travail de fond.

FORMATIONS INITIALES

Maxime ROUMIER annonce le chiffre de 88 formés pour 84 reçus à l'examen final. 65 sont désignables au soir de la réunion et les ¾ ont débuté. L'objectif des 500 arbitres devrait être atteint. Alexandre GOUGNARD rebondit sur cette annonce pour qu'il soit mené une « enquête » auprès des arbitres ayant arrêté l'été précédent.

Une dernière formation initiale est programmée du 08 au 10 mars au Haillan. Plusieurs inscriptions restent à finaliser côté girondin. Un article de relance a été publié sur le site du District et sur la page Facebook.

La LFNA a demandé aux différentes CDPA et aux formateurs de faire remonter les dysfonctionnements de la saison 2018/2019 rencontrés durant les stages. Le compte rendu de ces problèmes et points positifs ont été adressés comme convenu à la LFNA le 27 février. David WAILLIEZ

tient à préciser que ces remontées seront étudiées en profondeur pour améliorer les FI pour 2019/2020 et programmer les différents stages notamment.

Pour terminer son propos, Maxime précise que le 06 avril se tiendra une réunion des présidents de CDPA pour continuer à organiser l'avenir de l'arbitrage aquitain. Maxime ROUMIER y participera.

SECRETARIAT / ACCOMPAGNEMENTS

Benjamin HAUTIER évoque le chiffre de 264 accompagnements à la date du 28 février 2019, chiffre déjà doublé par rapport à la saison précédente. Plusieurs accompagnateurs, au nombre de 7, ont déjà réalisé plus de 5 accompagnements, bien plus que les obligations réglementaires. Il évoque le principe de valorisation de ces éléments. A l'unanimité, cela est validé. David WAILLIEZ travaillera sur la récompense de ces bénévoles.

Benjamin remonte également le problème d'un arbitre ayant reçu un mail de la CRA annonçant la non prise en compte d'un suivi année N+1 dans le cadre des obligations. Sandra RENON annonce que cela est réglé et que tout suivi de stagiaire N ou N+1 sera pris en compte !

La question est posée de la participation des arbitres District 1 à cette opération d'accompagnement. Certains participent mais pas tous. Il est évoqué l'idée de le rendre obligatoire en 2019/2020. Samir ZOLOTA et Patrick GRENIER annoncent que ce point sera débattu en CDA et probablement mis en place.

Le processus général des désignations fonctionne très bien depuis deux mois. Pour une amélioration, il conviendrait qu'un lien plus régulier soit établi entre la CRA et la CDPA, notamment pour bloquer, sauf urgence LFNA, les accompagnateurs laissés à disposition de la CDPA.

Alexandre GOUGNARD précise que si les délais de désignations par la CRA sont tenus, cela facilitera le travail. La commission propose à David WAILLIEZ qu'un listing des accompagnateurs positionnés soit envoyé le vendredi à j-8 à la CRA, pour bloquer ces officiels. Principe accepté.

Maxime ROUMIER demande s'il est envisageable d'étendre les amendes aux arbitres stagiaires défaillants. Patrick GRENIER précise que dans le règlement intérieur de la CDA, le principe avait été instauré pour tous les arbitres.

Un rappel sur le dernier délai de consultation des désignations est nécessaire. Certains accompagnateurs consultent en cours de semaine et oublient de regarder le vendredi soir. Une attention particulière leur sera demandée.

Le cas de Natan ARNAULT est soulevé. Il a pu participer à une formation initiale et a été reçu, mais il est trop jeune pour arbitrer. Par conséquent, et afin de le fidéliser, il est nécessaire de lui proposer

une solution alternative, comme ce qui avait été fait avec Max ARNAUD en 2017/2018. Rodolphe BOUDIN, arbitre R1 de Cestas se verra proposer le suivi de ce stagiaire (NDLR : le principe a été accepté dans les jours suivants la réunion par les deux protagonistes).

Jean Baptiste JEANNOT évoque la nécessité d'un document lui permettant de quantifier ses besoins en accompagnateurs. Benjamin HAUTIER lui répond que le calendrier général permettra de planifier les besoins. Jean Baptiste demande également de connaître les effectifs où doivent être déployés les arbitres pour qu'il place les accompagnateurs. Le tableau de suivi des stagiaires sera désormais aussi adressé à Jean Baptiste.

Enfin, un travail d'outils statistiques et de retour est en cours de finalisation.

JOURNEE DE COHESION

La journée du 18 mai 2019 est maintenue. L'idée d'un beach soccer à Saint Médard en Jalles ne sera pas réalisable, pour diverses manifestations déjà prévues sur place.

Il est donc évoqué d'organiser comme l'an passé un tournoi de Soccer 5, l'après midi sur un créneau horaire allant de 14h30 à 17h30 environ, puis un déplacement au stade Matmut Atlantique pour assister à la rencontre FC Girondins de Bordeaux / Stade de Reims, avec repas sur place.

Maxime ROUMIER demande que d'ici un mois environ, l'ensemble de l'opération soit validée.

REMISE D'ECUSSONS

Maxime ROUMIER revient sur la cérémonie de remise des écussons. 35 stagiaires étaient présents et quelques clubs avaient fait le déplacement. L'évènement a été une réussite et des photos ont été publiées sur Facebook.

Certains arbitres auraient des besoins en maillot. Est-il envisageable qu'une dotation soit possible ? David WAILLIEZ va voir les possibilités offertes de ce côté-là.

POINT CDA

Patrick GRENIER informe que la cellule promotionnelle a été mise en place avec notamment une partie des arbitres issus du Pôle Espoirs de la CDPA. Un planning de cours et d'examen est prévu pour ces arbitres (jeunes et seniors) afin de préparer les candidats qui seront présentés. Le test final de sélection se déroulera le 06 avril 2019.

Une astreinte a également été mise en place avec comme responsable Michel VAISSEAU afin de gérer les problèmes survenant le weekend après la fermeture des services administratifs.

Le Pôle Espoirs de l'an prochain devra être travaillé en amont afin de valider les bonnes affectations et pouvoir attaquer 2019/2020 de meilleure manière que nous avons attaqué (CDA + CDPA) la saison en cours.

Maxime ROUMIER évoque le problème d'un arbitre au comportement défaillant. Ce cas devra être étudié avec attention. Sandra RENON demande que le club soit averti. Un mail sera préparé par le secrétariat de la CDPA.

POLE FEMININ

Claude BARRIERE fait un point sur les féminines. Il a réalisé une action pour la rencontre Bordeaux / Metz en D1 Féminines, afin d'emmener 3 féminines au contact de l'arbitre ayant officié. Une action est prévue pour Bordeaux / Lyon.

Il se réjouit de la présence de 33 féminines, et fait le point sur les dossiers des féminines stagiaires. Deux ou trois dossiers sont à surveiller pour ne pas perdre les arbitres concernées.

POLE INTERVENTIONS

Théo SANCHEZ fait le tour des actions et interventions effectuées ou à venir. La formation aux détenus du centre pénitentiaire de Gradignan se décomposera en 3 dates de cours théoriques, 2 de cours pratiques et 1 cours vidéo. Ces évènements se dérouleront du 05 avril au 07 juin, date du diplôme final.

L'Union Saint Jean organise deux grands tournois le weekend du 01er et 02 juin 2019. Le 01er juin se déroulera le traditionnel tournoi U13, auquel la CDPA avait participé en 2018/2019. Le 01er après midi et le 02 se déroulera le premier tournoi U15/U17. Théo SANCHEZ demande que la CDA prévoit un contingent d'arbitres pour le tournoi U15/U17, et que la CDPA prévoit un groupe d'une quinzaine d'arbitres également pour travailler sur le tournoi U11/U13, avec un encadrement adapté.

Théo SANCHEZ demande la date des finales départementales. Il lui ai indiqué que celles-ci se dérouleraient les 08, 09 et 10 juin 2019 sur les installations d'Arlac. Il évoque son projet de journée de cohésion pour tous les arbitres, et les idées qu'il a pu faire germer dans son esprit. Cela risque d'être compliqué à mettre en œuvre cette saison, mais l'idée est à peaufiner pour 2019/2020. Patrick GRENIER profite de l'occasion pour annoncer que l'AG de la CDA se tiendra le 23 juin 2019.

INTERVENTION DE SANDRA RENON, CTRA

Sandra RENON évoque la baisse sensible du nombre de clubs en infraction. Au 31 août, 21 clubs (dont 9 de Foot Entreprise) étaient en irrégularité vis-à-vis du statut de l'arbitrage. Au 31 janvier 2019, ils n'étaient plus que 13 (dont 6 de Foot Entreprise). Il ne reste plus qu'un seul club de Ligue en infraction.

Le projet Label Seniors a été prolongé et a suscité énormément de retours de clubs, à savoir 72 inscrits (28% des clubs girondins). Reste désormais à décortiquer ces inscriptions pour établir un planning en fonction des clubs éligibles ou non. Les équipements pour les chargés de mission qui devront intervenir dans les clubs sont arrivés.

L'intervention au collège Aliénor d'Aquitaine se poursuite. Une séance a été effectuée avec les 6ème et 5ème. Les suivants sont destinées aux 4ème et 3ème.

Les formations d'arbitres assistants bénévoles fonctionnent très bien. A ce jour, 72 bénévoles ont été formés ! Sandra RENON est en réflexion sur un équipement spécifique afin d'identifier ces bénévoles formés le weekend sur les terrains. Il reste des secteurs à desservir (le langonnais). Une discussion s'installe autour des sites à privilégier autour de Langon. De plus, un site à équidistance entre le bassin d'Arcachon et Bordeaux serait intéressant pour terminer la campagne 2018/2019. Le club de Martignas Illac, volontaire pourrait retenir les faveurs de l'intéressée.

Une formation a été dispensée auprès du club de l'AS FACTURE BIGANOS à l'attention des U17, et un participant doit s'inscrire sur la formation initiale à venir.

Le 06 mars doit se tenir une intervention en faveur de l'AS ST AUBIN DU MEDOC (U19).

UNAF

Jean-Yves SEINCE démarre par évoquer le cas de l'agression lâche dont a fait preuve Benjamin PIGALLE, arbitre stagiaire il y a trois semaines. L'ensemble de l'assemblée condamne cet acte et apporte son soutien entier à l'arbitre, qui a déjà repris le chemin des terrains.

Il fait ensuite le point sur les adhésions à l'association pour évoquer une hausse de 60 adhérents par rapport à février 2018, signe encourageant. Le total reste autour des 50% d'arbitres ayant adhérés à l'association.

Un catalogue de matériel sportif a été mis en place à destination de tous.

Enfin, l'action en faveur de la lutte contre le cancer se tiendra les 23 et 24 mars 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine réunion : Fin mars 2019

Maxime ROUMIER,
Président

Benjamin HAUTIER,
Secrétaire de séance